

Études de communication

langages, information, médiations

Supplément 1993 | 1993 Séminaire Ecriture, écrits professionnels

7 mai 1993 – Roubaix. Séminaire ouvert de l'équipe « écrits-écriture professionnels » de GERICO-Lille III

Olivier Chantraine



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/edc/2711

DOI: 10.4000/edc.2711 ISSN: 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1993

Pagination: 101-104 ISSN: 1270-6841

Référence électronique

Olivier Chantraine, « 7 mai 1993 – Roubaix. Séminaire ouvert de l'équipe « écrits-écriture professionnels » de GERICO-Lille III », Études de communication [En ligne], Supplément 1993 | 1993, mis en ligne le 31 décembre 2011, consulté le 02 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/edc/2711 ; DOI : 10.4000/edc.2711

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Tous droits réservés

7 mai 1993 – Roubaix. Séminaire ouvert de l'équipe « écrits-écriture professionnels » de GERICO-Lille III

Olivier Chantraine

- Le 7 mai 1993, troisième rencontre du séminaire pour l'année universitaire 92-93 : « écrits et écriture dans le contexte de professions de la santé mentale ».
- Il s'agit d'élargir, de complexifier et de confronter à des réalités plus larges les analyses et hypothèses exposées dans les numéros 11 et 13 de *Etudes de Communication*.
- La journée renoue avec la tradition qui veut que notre équipe de recherche et notre revue, soient équipe et revue universitaires, et disciplinairement ancrées en Sciences de l'Information et de la Communication (S.I.C.), mais aussi ouvertes sur l'échange, la collaboration, la discussion, le travail avec des praticiens, des cliniciens et des chercheurs d'origine diverses. Naguère, nous avons mis en évidence ce choix par la distinction entre revue « universitaire » et revue « d'universitaire ». Il faut noter que ce choix est aussi celui de la SFSIC...
- 4 La formulation du thème de travail, « écrits et écriture dans le contexte des professions de la santé mentale » délimite un secteur professionnel déterminé, ce qui a été rendu possible par des raisons conjoncturelles: en particulier par les rencontres qui ont été facilitées par le fonctionnement des comités de rédaction national et régional de la revue « VST, revue scientifique et culturelle du champ social et de la santé mentale »¹.
- Mais les opportunités permises par ces rencontres sont aussi l'expression de la pertinence de l'interrogation sur l'écriture dans ce secteur professionnel déterminé.
- Il semble bien, en effet, que les secteurs professionnels de la santé mentale, et au-delà de la santé, soient de bons lieux de mise à l'épreuve des hypothèses qui courent dans notre travail, ce qui répond à une question, posée par exemple lors de la journée d'Ecarts, ou de celle qui associait Gérico et le Crel : nos problématiques élaborées jusqu'ici surtout à propos des métiers de l'éducation, de l'enseignement et du travail social concernent-elles

- plus généralement le champ social et sa structuration par des espaces discursifs socioprofessionnels et socio-discursifs ?
- De même, au Congrès de la SFSIC, l'an dernier ici-même à Roubaix Pierre Delcambre me faisait remarquer que parlant des journalistes, du clergé, des stratèges et des politiques², il n'était pas bien surprenant de trouver l'écriture au coeur des processus communicationnels.
- 8 Rappelons quelques-unes de ces hypothèses qui reviennent régulièrement dans nos interventions et descriptions :
 - que « l'identité professionnelle des acteurs d'un secteur spécifique » est fortement marquée et définie par les rapports à l'écriture et aux écrits,
 - que les « compétences d'écriture » sont un aspect des compétences professionnelles,
 - que le rôle communicationnel de l'écriture est souvent comme invisible, peut-être parce que trop évident, que souvent les pratiques sont dénigrées ou sous-estimées par des discours, tantôt catastrophistes, tantôt mal intentionnés, depuis tel ou tel secteur médiatique ou technologique; mais qu'en réalité, quand on y regarde d'un peu près, on est surpris que ce rôle et ces pratiques soient toujours si importants, voire en expansion... parfois d'ailleurs de manière plus ou moins injuste et ségrégationniste à l'égard de ceux que l'on catégorise, de manière expéditive, comme « illettrés ».
- 9 Ce domaine d'investigation suppose de travailler la question d'un certain nombre de « comment ? » :
 - comment l'écriture et les écrits sont des éléments essentiels de la formation et sa validation, de l'accès à la qualification professionnelle, de la reconnaissance et des statuts dans l'exercice du travail,
 - comment écrire est une des formes du travail, une des façons, pour paraphraser Austin, d' «accomplir des actes avec des mots ». Le mot « acte » pouvant d'ailleurs souvent désigner le statut méta-textuel d'écrits spécifiques: ordonnance, arrêt, procès-verbal,
 - comment écrire est une des pratiques qui fondent les rapports sociaux de travail, avec les pairs, avec les tutelles et partenaires, avec les clients et usagers,
 - comment écrire est un moyen privilégié de négociation et de discussion de la place et du point de vue d'une activité professionnelle dans l'espace public,
 - comment l'écrit est un instrument incontournable de mémoire et d'évaluation des pratiques,
 - comment les pratiques d'écriture et les écrits sont un aspect fondateur des positionnements, déontologiques, éthiques, épistémiques, socio-techniques et politiques, d'une activité socio-professionnelle,
 - comment l'histoire d'une activité professionnelle est, souvent, d'abord dans la masse des écrits qu'elle laisse au fil des jours, et qui heureusement ne vont pas tous à la poubelle?
- Il y a quelques mois, Sophie Pène nous montrait ici ce qu'il en était de l'art épistolaire chez les rédacteurs d'un office HLM, de manière à y faire apparaître une écriture de gestionnaires du lien social.
- Aujourd'hui nos intervenants interrogeront encore un secteur professionnel tout à fait différent :
 - Pierre Vanecloo, psychiatre en Hôpital général, résume les avatars de l'écriture d'un « projet médical d'établissement ».
- Symptômatiquement, lorsque l'échéance du « projet d'entreprise », avec ses connotations de « culture d'entreprise », au sens fouillé par Le Goff³, et de transition dans

le service public des pratiques managériales et « d'audit» à la mode - arrive à l'hôpital, plus qu'un instrument d'intégration, il se présente comme un instrument d'analyse par parties séparées reflétant des couches superposées mais peu perméables de professionnalité hospitalière.

- 13 Le grand livre se compose de plusieurs tomes :
 - projet d'établissement,
 - projet médical d'établissement,
 - projet de soins infirmiers...

Même ainsi, les différentes parties restent composites.

- 14 Le projet médical, en particulier, ne peut que recouvrir des réalités hétérogènes: chirurgie générale, médecine interne, pédiatrie, gériatrie sont des espaces spécifiques, marqués par les stratégies spatiales, institutionnelles, et budgétaires des différents spécialistes. Les cultures socio-techniques diverses générées par les types de disciplines médicales, de pratiques de soins et de diagnostics, ne se réfèrent pas de la même façon au malade, aux instruments, aux lieux, à l'argent, aux partenaires politiques et institutionnels...
- Aussi voit-on, à Valenciennes le psychiatre entreprendre ce treizième travail d'Hercule ... et aboutir non à une rédaction satisfaisante pour tous du « projet médical d'établissement », mais d'un quatrième tome, institutionnellement atypique, mais peut-être bon analyseur de la réalité institutionnelle : la « Proposition pour un projet médical d'établissement », qui se compose de plusieurs centaines de pages... et laisse finalement entier le problème des trois rédactions prescrites par la réglementation.
- Patrice Desmons, philosophe et psychanalyste s'attache à éclairer les enjeux d'une écriture publique de la folie dans l'espace de la cité. Pour cela, il rend compte d'une initiative « d'affichage public » d'images commandées à des artistes par l'Association Médico-Psycho-Sociale. Il rend ainsi au terme « d'écriture » une signification sémiotique, médiologique et philosophique plus large que celle qui renverrait à la seule production de documents sur supports papier ou informatique mobiles. Le marquage de territoires, l'inscription dans les lieux publics de réalités non-conformes concernent les fonctions fondamentales de l'écriture. On pense aux travaux de Régis Debray, mais c'est par le recours à Jacques Derrida que Desmons oriente sa réflexion pour montrer que, si l'écriture est traditionnellement un instrument de rationalisation, elle peut être aussi celui d'une topographie de la raison et de la folie qui ne se satisfasse pas seulement de l'érection de barrages monumentaux.

BIBLIOGRAPHIE

Chantraine, Olivier, (1992), « Quelques exemples pour l'analyse des espaces de légitimité communicationnelle dans les écritures professionnelles » in Actes du Colloque de la SFSIC Lille.

Le Goff, Jean Pierre, (1992), Le mythe de l'entreprise La Découverte/Essais.

NOTES

- 1. Il faut signaler au passage deux numéros de cette revue où s'expriment nos intervenants d'aujourd'hui: le numéro 29, «Ecriture et psychiatrie» coordonné par Olivier Chantraine et le n° 30 «Quand la ville devient folle».
- 2. Chantraine Olivier: «Quelques exemples pour l'analyse des espaces de légitimité communicationnelle dans les écritures professionnelles» in Actes du Colloque de la SFSIC Lille 1992.
- 3. Le Goff Jean Pierre Le mythe de l'entreprise La Découverte/Essais 1992 pp.65-81, notamment.

RÉSUMÉS

Présentation du séminaire ouvert de l'équipe « écrits-écriture professionnels » de GERICO-Lille III qui porte sur les « écrits et écriture dans le contexte des professions de la santé mentale ». On présente les hypothèses qui seront discutées ainsi que les deux articles qui suivent.

INDEX

Mots-clés: écrit, écriture professionnelle, santé mentale, travail social **Keywords**: piece of writing, professional writing, mental health, social work

AUTEUR

OLIVIER CHANTRAINE

Olivier Chantraine, GERICO, Lille III (équipe d'accueil)